

Parc National d'Azagny – Côte D'Ivoire



Pays : COTE D'IVOIRE

Nom du site : PARC NATIONAL D'AZAGNY

Formulaire FDR Word hors ligne

Le but de ce formulaire est d'aider à rassembler des données sur un Site Ramsar pour constituer une Fiche descriptive Ramsar (FDR) en ligne à l'adresse <https://rsis.ramsar.org>. Il peut être échangé entre le Correspondant national, les compilateurs de FDR et autres compilateurs de données au plan national. Toutefois, il n'est pas accepté par le Secrétariat Ramsar pour la soumission d'une mise à jour de site ou l'inscription d'un nouveau site. Les données rassemblées sur ce formulaire doivent être transférées sur le formulaire en ligne par le Correspondant national ou par un compilateur de FDR en ligne autorisé.

Pour d'autres informations sur l'utilisation de ce formulaire, veuillez consulter le document [Comment utiliser le formulaire FDR Word hors ligne](#)

Créé par le SISR v1.3, 27 Octobre 2015, 14:05

Résumé

1.1 Brève description

Veillez écrire une courte description résumant les caractéristiques clés et l'importance internationale du site.

Résumé (Ce champ est limité à 2500 caractères)

Le Parc National D'AZAGNY est une zone du littoral reliée à la terre ferme sur sa bordure Nord. Il renferme divers types d'habitats, notamment des écosystèmes littoraux et lagunaires, des écosystèmes de terre ferme de type forêts, savanes. On y trouve des marécages, des mangroves ainsi que de petites îles.

L'avantage de ce site résulte du fait que de 1960 à 1981, il a bénéficié d'un statut dit « Réserve Partielle de Faune » qui a puissamment contribué à la luxuriance de la faune. Depuis 1981, il bénéficie du statut de Parc National et est exclusivement réservé à la conservation, à l'éducation et au tourisme. C'est la première zone humide à bénéficier d'un statut de protection sur toute l'étendue de sa surface.

Commenté [Africa1]: Pourquoi le site est-il d'importance internationale ?
Quels sont les espèces importantes qu'on retrouve dans ce site ?
Quels sont les caractéristiques remarquables du site ?

Données et localisation

2.1 Données officielles

2.1.1 Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Nom * (Ce champ est obligatoire)

Gboméné Iohoué Lucas

Institution/agence* (Ce champ est obligatoire)

DIRECTION DE LA FAUNE ET DES RESSOURCES CYNEGETIQUES

Adresse postale (Ce champ est limité à 254 caractères)

BPV 178 ABIDJA 01

Courriel* (La FDR en ligne n'accepte que des adresses de courriel valables, p. ex., example@mail.com) (Ce champ est obligatoire)

dfrminef@yahoo.fr

Téléphone* (La FDR en ligne n'accepte que des numéros de téléphone valables, p. ex., +1 41 123 45 67) (Ce champ est obligatoire)

+225 20 21 07 00

Fax (La FDR en ligne n'accepte que des numéros de téléphone valables, p. ex., +1 41 123 45 67)

+ 225 20 21 09 90

2.1.2 Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

2004

Jusqu'à l'année (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

2016

2.1.3 Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)* (Ce champ est obligatoire)

Parc National d'Azagny

Nom non officiel (optionnel)

2.2 Localisation du site

2.2.1 Définir les limites du site

Les limites du site doivent clairement apparaître à la fois sur: a) un fichier SIG et b) une carte/image numérique

-> To define the site boundaries please complete field 2.2.1 a1), 2.2.1 a2) and 2.2.1 b) via the online form.

Description des limites (optionnelles) (Ce champ est limité à 2500 caractères)

Situé dans le secteur du littoral, à une centaine de kilomètres à l'ouest de la ville d'Abidjan, le Parc National d'Azagny est une presqu'île délimitée par le fleuve Bandama à l'ouest, le canal d'Azagny au sud, la lagune Ebrié à l'est et le pays rural de Tieviéssou au nord. Le site se trouve entre les coordonnées géographiques suivantes : 5°14 et 5°31 de latitude nord et 4°76 et 5°01 de longitude ouest.

Au niveau territorial, la situation du parc reste liée à celle de la sous-préfecture de Grand-Lahou. De par la situation du département de Grand-Lahou, le parc se trouve rattaché à la région des Grands Ponts.

Au niveau administratif, le parc est à cheval sur les départements et sous-préfectures de Jacqueline et de Grand-Lahou.

Concernant l'entité "Parc National d'Azagny", le département de Grand-Lahou englobe l'essentiel de sa superficie. Seule la zone périphérique (riveraine) Est, à travers les terroirs des villages de Gbeyo (ou Gboyo) et Irobo, est rattachée au département de Jacqueline. L'accès à l'entrée principale du parc se fait par Irobo, localité distante de 23 km de Grand-Lahou, ville abritant le Secteur Azagny. En partant de la ville de Grand-Lahou, le parc est accessible à 2 km de route sur « la côtière » après le pont sur le fleuve Bandama. Les autres centres urbains à proximité du parc sont Abidjan et Dabou, respectivement à 120 km et 75 km.

2.2.2 Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

Région des Grands Ponts

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

Grand Lahou

2.2.3 Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays?

Oui / Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante?

Oui / Non

c) Le site fait-il partie d'une inscription transfrontière officielle avec une autre Partie contractante?

Oui / Non

d) Nom du Site Ramsar transfrontière:

2.2.4 Superficie du site

Si vous n'avez pas établi la superficie officielle par d'autres moyens, vous pouvez copier la superficie calculée des limites SIG dans la boîte "superficie officielle".

Superficie officielle, en hectares (ha): (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

19 400

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

19 400

2.2.5 Biogéographie

Indiquer la (les) région(s) biogéographique(s) englobant le site et le plan de régionalisation biogéographique appliqué:

Parc National d'Azagny – Côte D'Ivoire

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation ¹	Région biogéographique
<ul style="list-style-type: none">- Provinces biogéographiques d'Udvardy- Les écorégions terrestres du WWF, Olson <i>et al</i> 2001	Le parc national d'Azagny appartient à l'écosystème forestier de Haute Guinée.

Autre système de régionalisation biographique (Ce champ est limité à 2500 caractères)

¹Marine Ecoregions of the World (MEOW) | Provinces biogéographiques d'Udvardy | Écorégions de Bailey | Écorégions terrestres du WWF | Système de régionalisation biogéographique de l'UE | Freshwater Ecoregions of the World (FEOW) | Autre système (préciser lequel ci-dessous)

Pourquoi le site est-il important

3.1 Critères Ramsar et leur justification

Cocher la case correspondant à chaque critère appliqué pour l'inscription du Site Ramsar. Tous les critères qui s'appliquent doivent être cochés. Expliquer pourquoi vous avez choisi un critère en remplissant les champs pertinents sur cette page, sur les trois autres pages de la section 'Critères et justification' et sur la page 'Types de zones humides' de la section 'Comment est le site?'.

[x] Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Pour justifier ce critère, veuillez identifier au moins un type de zone humide comme représentatif, rare ou unique dans la section Comment est le site? > Types de zones humides et donner plus de détail dans au moins un des trois champs ci-dessous.

Services hydrologiques fournis (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Parc National d'AZAGNY doit son originalité à son régime hydrologique : la zone humide en secteur littoral est en grande partie constituée d'eau douce.

Les inondations du bassin qui occupent le sud du parc sont dues à la collecte des eaux des affluents septentrionaux et de celles du fleuve Bandama qui parcourt la limite Ouest du Parc.

- Exemples uniques de types de zones humides naturelles

La dépression marécageuse atténue les inondations et la maîtrise des crues à travers son rôle de bassin de collecte pour les affluents septentrionaux et les précipitations en général.

Les lagunes (Tiagba, Mackey, Tadjou, Noumouzou) se trouvant tout le long du littoral et reliées à la lagune Ebrié par le canal d'Azagny favorisent les écosystèmes de mangroves. Cette végétation typique, par l'action de ses racines échasses (Rhizophora) et pneumatophores (Avicennia), arrête les alluvions et les débris charriés par les échanges d'eau entre les différents milieux.

Enfin, le fleuve Bandama, navigable en toute saison, se jette dans l'océan Atlantique et crée dans la zone maritime, la jonction fleuve - lagune - mer, unique en Côte-d'Ivoire.

Elle abrite la tourbe de mousse (*Sphagnum albicans*), phénomène presque unique dans les zones pré-forestières hydrophiles des bas-fonds de l'Afrique tropicale.

- Exemple rare de types de zones humides naturelles

Elle présente une savane pré lagunaire qui présente tantôt un faciès sec à palmier rônier ou à *Phoenix reclinata* sur terre ferme, tantôt un faciès humide dominé par *Echinochloa pyramidalis* et *Mariscus ligularis* dans les milieux inondés.

Autres services écosystémiques fournis (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Les services socioculturels tels que son potentiel récréatif, touristique et éducatif. A cela, s'ajoute des services de régulation tels que la régulation du climat local, la fertilité des sols...

Autres raisons (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Valeur esthétique du paysage

[x] Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Pour justifier ce critère, veuillez donner plus de précisions sur:

- les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2)
- les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)
- les communautés écologiques pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Communautés écologiques (3.4)

[x] Critère 3: Diversité biologique

Pour justifier ce critère, veuillez donner des précisions dans les champs ci-dessous. Si vous souhaitez citer des espèces particulières, merci de lister:

- les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2)
- les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Justification (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Commenté [Africa2]: A cocher

Commenté [Africa3]: A cocher

Formations végétales

Le parc national d'Azagny contient environ 134 espèces appartenant à 113 genres de la flore de la Haute Guinée. Les différents types de formations végétales du parc national d'Azagny sont caractérisés par les espèces dominantes suivantes :

- savanes côtières sèches à peuplements boisés de *Borassus aethiopicum*, *Phoenix reclinata* et une strate de graminées dominée par *Imperata Cylindrica* ;
- savanes côtières humides avec une strate herbeuse à dominance *Echinochloa pyramidalis* et parfois des peuplements boisés de *Nauclea latifolia* ;
- marécages à *Raphia Palma-pinus*, *Nymphaea lotus*, *Urticularia andogensis*, *Syzigium guineense var. littorale* et *Pandanus candelabrum* ;
- fourrés forestiers dominés par *Chrysobalanus orbicularis*, *C. ellipticus*, *Drepanocarpus lunatus*, *Calamus deeratus*, *Elaeis guineensis*, *Anthocleista nobilis*, *Macaranga spinosa*, *Alchornea cordifolia*, *Harungana madagascariensis*.
- forêt dense primaire dominée par *Nauclea diderrichii*, *Berlinia occidentalis*, *Strombosia pustulata*, *Scottellia klaineana*, *Lovoa trichilloides*, *Gilbertiodendron taiense*, *Discoglyprena caloneura*, *Parinari excelsa*, *Guarea cedrata*, *Nesogordonia papaverifera*, *Erythroleum ivorensis*, *Thieghemella heckelii*, *Klainedoxa gabonensis*, *Lannea welwitschii*, *Tarrieta utilis* ;
- forêt secondaire avec des espèces dominantes comme *Musanga cercropioides*, *Anthocleista nobilis*, *Ceiba pentandra* ;
- forêt marécageuse dominée par des espèces comme *Ficus congensis*, *Mitragyna ciliata*, *Uapaca paludosa*, *Raphia hookeri*, *Lophira alata*, *Chrysobalanus ellipticus* et *Calamus deeratus* ;
- mangroves dominées par *Rhizophora racemosa*, *Avicennia germinans*, *Acrostichum aurem*, *Nymphaea lotus*, *N. rufescens*, *Echinochloa pyramidalis*, *Pistia stratiotes* et *Sphagnum albicans*.

Espèces Animales

Le parc national d'Azagny renferme une variété d'espèces de faunes spécifiques du domaine forestier guinéen. Il a pendant longtemps servi de refuge à de nombreuses espèces animales dont les éléphants, les hippopotames nains, les buffles, le lamantin ouest africain et les primates, dans une région à forte pression anthropique. Des données d'inventaires réalisées depuis 2005 ont permis d'avoir une idée du statut de conservation relatif des mammifères, des reptiles et des oiseaux du parc national d'Azagny.

Espèces menacées d'extinction

- l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*) ;
- le chimpanzé (*Pan troglodytes verus*) ;
- le cercocèbe couronné (*Cercocebus atys lunulatus*), espèce rare ;
- le crocodile de forêt (*Osteolaemus tetraspis*) ;
- le crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*) ;
- l'hippopotame pygmée (*Choeropsis liberiensis*), endémique de l'ouest africain, est encore représenté dans le parc mais avec un effectif très réduit.

Espèces vulnérables

- le buffle (*Syncerus caffer nanus*) ;
- le potamochère (*Potamocheirus porcus*) ;
- le lamantin ouest africain (*Trichechus senegalensis*) ;

les espèces de céphalophes tels que *Cephalophus maxwelli*, *C. niger*, *C. ogilbyi*, l'antilope royale (*Neotragus pygmaeus*),

L'avifaune se caractérise par sa richesse en oiseau d'eau dont les principales espèces sont l'Anhinga d'Afrique *Anhinga rufa*, la Cigogne épiscopale *Ciconia episcopus*, le Canard de Hartlaub *Pteronetta hartlaubi* et treize (13) espèces de hérons, dont l'Onoré à huppe blanche *Tigriornis leucolopha*, l'aigrette ardoisée (héron noir), *egretta ardesiaca* et le Héron goliath *Ardea goliath*.

Chez les rapaces, le Palmiste africain (Vautour palmiste) *Gypohierax angolensis*, le Pygarpe vocifer (Aigle pêcheur) *Haliaeetus vocifer*, devenu rare en Côte d'Ivoire, et le Gymnogène d'Afrique (Petit Serpenteaire) *Polyboroides typus* sont les plus faciles à observer. Comme espèces forestières caractéristiques, le Francolin de Latham *Francolinus lathamii*, la Pintade hupée *Guttera pucherami*, le Touraco géant *Corythaeola cristata*. La présence de la rare Chouette-pêcheuse rousse *Scotopelia ussheri* a été confirmée en 2006.

Le Parc fait partie des quatorze Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) de la Côte-d'Ivoire

Les reptiles sont également représentés dans le parc, mais font l'objet de prédation car alimentant un réseau commercial, qui exploite les parties de ces animaux dans la pharmacopée notamment les reptiles tels que le Varan du Nil (*Varanus niloticus*), le Serpent vert (*Boiga sp*), le *Python sebae*.

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Pour justifier ce critère, veuillez donner plus de précisions sur:

- les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2)
- les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3) et préciser le stade du cycle de vie ou la nature des conditions difficiles dans la colonne 'Justification'

Commenté [Africa4]: A cocher

Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Pour justifier ce critère, veuillez préciser:- le nombre total d'oiseaux d'eau et la période de collecte des données
- les espèces d'oiseaux d'eau, et si possible, leur population dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Nombre total d'oiseaux d'eau* (Ce champ est obligatoire)

Entre l'année* (Ce champ est obligatoire)

Et l'année* (Ce champ est obligatoire)

Source des données

Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Pour justifier ce critère, veuillez préciser les espèces d'oiseaux pertinentes et la taille de leur population dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Pour justifier ce critère, veuillez donner de l'information dans les champs ci-dessous et préciser les espèces de poisson pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Justification (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Pour justifier ce critère, veuillez donner de l'information dans le champ ci-dessous. De façon optionnelle, vous pouvez préciser les espèces de poisson pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3) .

Commenté [Africa5]: A cocher

Justification (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Le site du Parc National d'Azagny est limité par trois unités hydrologiques qui sont le canal artificiel d'Azagny, la lagune Ebrié et le fleuve Bandama. Les zones adjacentes de ces eaux constituant les limites du parc d'Azagny, sont les lieux de frayères de poissons.

La présence d'une légère salinité dans les eaux gouverne les mangroves rencontrées par endroits dans le parc. Les racines échasses des palétuviers créent un environnement propice qui entretient des points de frayère et d'alevinage des poissons.

La dépression marécageuse constitue à elle seule une zone d'alevinage et de frayère considérable pour les poissons séjournant dans ce site et notamment pour *Ethmalosa fimbriata*, *Alestes longipinnis*, *Chrysichthys nigrodigitatus*, *Sarotherodon melanotheron*, *Periophthalmus papilio*, *Tilapia guineensis*, *Hemichromis fasciatus*, *Clarias ebiensis*, *Callinectes amnicola*, Etc.

Le littoral du Parc National d'Azagny est un lieu de refuge et de migration des immenses bandes de poissons chassés au large de Jacquville par la pollution et la pêche tout azimut.

[] Critère 9: >1% de la population non-aviaire

Pour justifier ce critère, précisez les espèces non-aviaires pertinentes et la taille de leur population dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

3.2 Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique*	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICNL iste rouge ²	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
- <i>Macaranga hurifolia</i>			[x]					En relation avec les types d'écosystèmes, ces espèces participent au maintien de la diversité biologique Les mangroves sont utilisées comme lieu de frayère par les poissons (Tilapia)
- <i>Musanga cecropioides</i>	Parassolier		[x]					
- <i>Ceiba pentandra</i>	Fromager		[x]					
- <i>Mitragyna ciliata</i>	Bahia		[x]					
- <i>Discoglypsemna caloneura</i>			[x]					
- <i>Raphia hookeri</i>	Raphia		[x]					
- <i>Raphia palma-pinus</i>	Raphia		[x]					
- <i>Avicennia africana</i>	Palétuvier blanc		[x]		LC			
- <i>Rhizophora racemosa</i>	Palétuvier rouge		[x]		LC			
- <i>Calamus deerratus</i>	Rotin		[x]		LC			
- <i>Uapaca paludosa</i>			[x]					
- <i>Pandanus candelabrum</i>	Pandamus / Bakois		[x]					
- <i>Nauclea diderrichii</i>	Acajou/Badi		[x]		VU			
- <i>Acacia</i> spp ; - <i>Syzigium</i> spp	Acacia		[x]					
- <i>Borassus aethiopium</i>	Rônier		[x]	[x]				
- <i>Loudetia phragmitoides</i>				[x]				
- <i>Pobeguinea arrecta</i>				[x]				
- <i>Rhytachne rollboellioides</i>				[x]				
- <i>Neurotheca loeselioides</i>				[x]				
- <i>Burmannia bicolor</i>				[x]				
- <i>Conocarpus erectus</i>			[x]		LC			

Commenté [Africa6]: Il faut écrire le nom scientifique complet sinon le système ne reconnait pas

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations sur les espèces de plantes d'importance internationale:

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

² | LC | NT | VU | EN | CR | EW | EX

3.3 Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique*	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence	UICN Liste rouge ³	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
	- <i>Loxodonta Africana</i>	- l'éléphant de forêt	+	+										VU	I			Le Parc National d'Azagny abrite de nombreuses espèces dont certaines sont menacées de disparition et d'autres rendues vulnérables du fait des pressions qui pèsent sur elles et sur leurs habitats
	- <i>Pan troglodytes verus</i>	- le chimpanze	+				+							EN	I			
	- <i>Cercopithecus diana</i>	- le diane	+				+							VU	I			
	- <i>Osteolaemus tetraspis</i>	- le crocodile nain	+											VU	I			
	- <i>Crocodylus niloticus</i>	- le crocodile du Nil	+											LC	I			
	- <i>Choeropsis liberiensis</i>	- l'hippopotame pygmée	+											EN	II			
	- <i>Hippopotamus amphibius</i>	- l'hippopotame aquatique	+											VU	I			
	- <i>Lepidochelys olivacea</i>	- la tortue luth	+											VU	II			
	- <i>Chelonia mydas</i>	- la tortue verte	+					+						EN	I			
	- <i>Caretta caretta</i>	- la tortue caret	+					+						VU	I			
	- <i>Eremothchelys imbricata</i>	- la tortue imbriquée ou tortue à écailles	+											CR	I			
	- <i>Syncerus caffer nanus</i>	- le buffle d'Afrique	+					+						LC	I			
	- <i>Trichechus senegalensis</i>	- le lamantin	+											VU	II			
	- <i>Cephalopus monticulata maxwilli</i>	- le céphalophe bleu	+											VI	I			
	- <i>Cercopithecus mona</i>	- le mone	+											LC	II			
	- <i>Cercopithecus aethiops</i>	- le grivet	+											LC	II			
	- <i>Colobus polykomos</i>	- le colobe de Van Beneden	+											VU	II			
	- <i>Neotragus pygmaeus</i>	- l'antilope royale	+											LC				
	- <i>Colobus verus</i>	- le colobe de Van	+											NT	II			
	- <i>Panthera pardus</i>	- la panthère	+											VU	I			
	- <i>Varanus niloticus</i>	- le varan du nil	+												II			

Commenté [Africa7]: Eléphant de savane

³ | LC | NT | VU | EN | CR | EW | EX

3.4 Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
- Forêts	oui	Ces forêts constituent parfois de véritables îles dans le nord de la zone marécageuse, s'élevant à 30-40 m au-dessus des marécages	Habitat pour l'éléphant de forêt. Présence d'essences vulnérables telle que le <i>Nauclea diderrichii</i> (Acajou)
- Savanes pré-lagunaires	oui	Elle présente une savane prélagunaire qui présente tantôt un faciès sec à palmier rônier ou à <i>Phoenix reclinata</i> sur terre ferme, tantôt un faciès humide dominé par <i>Echinochloa pyramidalis</i> et <i>Mariscus ligularis</i> dans les milieux inondés.	Exemple rare de types de zones humides naturelles
- Prairies	oui	Elle abrite la tourbe de mousse (<i>Sphagnum albicans</i>), phénomène presque unique dans les zones pré-forestières hydrophiles des bas-fonds de l'Afrique tropicale	Exemple unique de type de zone humide naturelle
- Mangroves	oui	Elles sont caractérisées par les peuplements de palétuviers <i>Rhizophora racemosa</i> et <i>Avicennia africana</i> dans lesquels apparaissent <i>Dalbergia ecastaphyllum</i> , <i>Hibiscus tiliaceus</i> , <i>Drepanocarpus lunatus</i> , <i>Acrostichum aureum</i>	Quelques espèces de la flore sont menacées de disparition sur le territoire Ivoirien. Au nombre de celles qui sont d'importance pour le fonctionnement des mangroves, on a <i>Conocarpus erectus</i>

Comment est le site ?

4.1 Caractéristiques écologiques

Veillez résumer les éléments, processus et services écologiques critiques pour déterminer les caractéristiques écologiques du site. Veillez aussi résumer toute variabilité naturelle dans les caractéristiques écologiques du site et donner tout nom passé connu ou actuel du Site Ramsar

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

Le parc national d'Azagny se trouve dans le secteur ombrophile du domaine guinéen. Il est caractérisé par des forêts sempervirentes à plusieurs strates, des forêts denses semi-décidues et des savanes côtières. Le site contient environ 134 espèces appartenant à 113 genres de la flore de la Haute Guinée (Ramsar, 2005). Les différents types de formations végétales du parc national d'Azagny sont caractérisés par les espèces dominantes suivantes :

- savanes côtières sèches à peuplements boisés de *Borassus aethiopicum*, *Phoenix reclinata* et une strate de graminées dominée par *Imperata Cylindrica* ;
- savanes côtières humides avec une strate herbeuse à dominance *Echinochloa pyramidalis* et parfois des peuplements boisés de *Nauclea latifolia* ;
- marécages à *Raphia Palma-pinus*, *Nymphaea lotus*, *Urticularia andogensis*, *Syzigium guineense var. littorale* et *Pandanus candelabrum* ;
- fourrés forestiers dominés par *Chrysobalanus orbicularis*, *C. ellipticus*, *Drepanocarpus lunatus*, *Calamus deeratus*, *Elaeis guineensis*, *Anthocleista nobilis*, *Macaranga spinosa*, *Alchornea cordifolia*, *Harungana madagascariensis*.
- forêt dense primaire dominée par *Nauclea diderrichii*, *Berlinia occidentalis*, *Strombosia pustulata*, *Scottellia klaineana*, *Lovoa trichilioides*, *Gilbertiodendron taiense*, *Discoglypsemna caloneura*, *Parinari excelsa*, *Guarea cedrata*, *Nesogordonia papaverifera*, *Erythroleum ivorensis*, *Thiagemella heckelii*, *Klainedoxa gabonensis*, *Lannea welwitschii*, *Tarrieta utilis* ;
- forêt secondaire avec des espèces dominantes comme *Musanga cercropioides*, *Anthocleista nobilis*, *Ceiba pentandra* ;
- forêt marécageuse dominée par des espèces comme *Ficus congensis*, *Mitragyna ciliata*, *Uapaca paludosa*, *Raphia hookeri*, *Lophira alata*, *Chrysobalanus ellipticus* et *Calamus deeratus* ;
- mangroves dominées par *Rhizophora racemosa*, *Avicennia germinans*, *Acrostichum aureum*, *Nymphaea lotus*, *N. rufescens*, *Echinochloa pyramidalis*, *Pistia stratiotes* et *Sphagnum albicans* ;
- plantations abandonnées avec comme espèces *Coffea canephora*, *Theobroma cacao*, *Cocos nucifera* et *Hevea brasiliensis*.

Le parc national d'Azagny ne connaît pas pour l'instant une perturbation majeure (fragmentation et destruction importante de l'habitat) des formations végétales, pouvant entraîner un déséquilibre entre les ressources naturelles.

4.2 Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Indiquer tous les types de zones humides qui se trouvent dans le site et pour chacun d'eux:- classer par ordre les quatre types les plus grands en superficie de 1 (plus grande superficie) à 4 (plus petite superficie) dans la troisième colonne- si l'information existe, donner la superficie (en ha) dans la quatrième colonne- si ce type de zone humide sert à justifier l'application du Critère 1, indiquer s'il est représentatif, rare ou unique dans la dernière colonne- vous pouvez donner le nom local du type de zone humide s'il diffère du système de classification Ramsar, dans la deuxième colonne"

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom) ⁴	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
I : Zones humides boisées intertidales	Lagune Tagba et Lagune Ebrié	1- I	Non déterminée	Exemples uniques de types de zones humides naturelles
J : Lagunes côtières d'eau douce		2- J		

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom) ⁵	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1	
Tp : Marais/Mares d'eau douce permanente		1- Ss	Non déterminée	Exemples uniques de types de zones humides naturelles	
Ss : Mares, marais salins, saumâtres, alcalins, saisonniers et intermittents		2- Tp			Exemple rare de types de zones humides naturelles
Xf : Zones humides d'eau douce dominées par des arbres		3- Xf			

⁴A: Eaux marines peu profondes permanentes | B: Lits marins aquatiques subtidiaux (Végétation sous-marine) | C: Récifs coralliens | D: Rivages marins rocheux | E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets | G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux | Ga: Récifs à bivalves (coquillages) | H: Marais intertidaux | I: Zones humides boisées intertidales | J: Lagunes côtières saumâtres/salées | F: Eaux d'estuaires | Zk(a): Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains | K: Lagunes côtières d'eau douce

⁵M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents | L: Deltas intérieurs permanents | Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis | N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers | O: Lacs d'eau douce permanents | Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents | P: Lacs d'eau douce saisonniers/ intermittents | Ts: Marais/mares d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques | Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents | W: Zones humides dominées par des buissons | Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres | Ts: Marais/mares d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques | U: Tourbières non boisées permanentes | Xp: Tourbières boisées permanentes | Va: Zones humides alpines | Vt: Zones humides de toundra | Q: Lacs salés/ saumâtres/ alcalins permanents | R: Lacs et étendues d'eau saline/saumâtre/alcaline saisonniers/ intermittents | Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres | Ss: Marais/ mares salins/saumâtres/alcalins saisonniers/ intermittents | Zg: Zones humides géothermiques | Zk(b): Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom) ⁶	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
9. Canaux et fossés de drainage ou rigoles	Canal d'Azagny situé dans le sud du Parc national		Non déterminée	Un canal artificiel a été creusé dans le cadre d'un programme sur le littoral Ivoirien. Cette zone humide constitue une dépression fermée en permanence qui bénéficie seulement des apports du système fluvial d'origine continentale. C'est un phénomène unique sur l'ensemble du littoral Ivoirien.

Quels habitats autres que des zones humides se trouvent dans le site?

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue

Connectivité de l'habitat (ECD)

⁶1: Étangs d'aquaculture | 2: Étangs | 3: Terres irriguées | 4: Terres agricoles saisonnièrement inondées | 5: Sites d'exploitation du sel | 6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs | 7: Excavations | 8: Sites de traitement des eaux usées | 9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles | Zk(c): Systèmes hydrologiques souterrains artificiels

4.3 Éléments biologiques

4.3.1 Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique*	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Avicennia africana</i>	Mangrove	Rare (endémique)
<i>Calamus deeratus</i>	Rotang	Abondant (endémique)
<i>Pandanus candelabrum</i>	Palmier candélabre	Abondant (endémique)
<i>Raphia palma-pinus</i>	Palmier à tronc court	Rare (endémique)
<i>Nauclea diderrichii</i>	Badi	Rare (endémique)

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique*	Nom commun	Impacts ⁷	Changements au moment de la mise à jour de la FDR ⁸
- <i>Chromolaena odorata</i> - <i>Eichornia crassipes</i> - <i>Salvinia</i> spp	Eupatorium ou herbe du Laos Jacinthe d'eau ou camalote	Actuellement (impacts mineurs)	Augmentation Augmentation

4.3.2 Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique*	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
	- <i>Trichechus senegalensis</i> - <i>Hexaprotodon liberiensis</i> - <i>Loxodonta africana</i> - <i>Pan troglodytes</i>	- Lamantin - Hippopotame nain - L'éléphant de forêt - Le chimpanzé				En général, elles vivent dans les eaux douces et saumâtres (lagunes, canal et fleuves côtiers)/rare.
	- <i>Lepidochelys olivacea</i> - <i>Chelonia mydas</i> - <i>Caretta caretta</i> - <i>Eretmochelys imbricata</i> - <i>Cercopithecus diana</i> - <i>Osteolaemus tetraspis</i> - <i>Crocodylus nilotus</i> - <i>Choeropsis liberiensis</i> - <i>Hippopotamus amphibius</i> - <i>Neotragus pygmaeus</i> - <i>Colobus verus</i>	- la tortue luth - la tortue verte - la tortue caret - la tortue imbriquée ou tortue à écailles - le diane - le crocodile nain - le crocodile du Nil - l'hippopotame pygmée - l'hippopotame aquatique - l'antilope royale - le colobe de Van	ND*		ND*	Des crottes d'éléphants et des nids de chimpanzé ont été observés au sud-est du parc Les Hippopotames pygmées ont été observés au centre nord de parc

Commenté [Africa8]: Les espèces citées dans les critères et justification ne peuvent être citées aussi dans les espèces remarquables.

ND*= Non Déterminé

⁷Pas d'impact | Potentiellement | Actuellement (impacts mineurs) | Actuellement (impacts majeurs)

⁸Aucun changement | augmentation | diminution | inconnu

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique*	Nom commun	Impacts ⁷	Changements au moment de la mise à jour de la FDR ⁸

4.4 Éléments physiques

4.4.1 Climat

Indiquer le(s) type(s) de climats prévalents en sélectionnant ci-dessous la (les) région(s) et sous-région(s) climatiques, à l'aide du Système de classification du climat Köppen-Gieger.

Région/sous-région climatique ⁹
A. Climat tropical humide

Si les conditions climatiques changeantes touchent le site, indiquer la nature des changements:

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

La marée haute crée un refoulement des salades d'eau douce qui envahissent le canal et rend impraticable la navigation et l'activité de pêche, également une dispersion des poissons. L'inondation provoque une migration des animaux vers le nord du site.

4.4.2 Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres) (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

1

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres) (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

50

b) Emplacement dans le paysage / le bassin hydrographique:

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan. (Ce champ est limité à 1000 caractères)

- Lagune de Grand Lahou et Lagune Ebrié ;
- Fleuve Bandama ;
- Océan Atlantique.

4.4.3 Sol

- Minéral
- Organique
- Pas d'information disponible

⁹A. Climat tropical humide | B. Climat sec | C. Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux | D. Climat humide de moyenne latitude avec des hivers froids | E. Climat polaire avec des hivers et des étés extrêmement froids | H. Hautes terres

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?

Oui / Non

Veillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnels) (Ce champ est limité à 1000 caractères)

D'une manière générale, les sols du parc national d'Azagny sont argilo sableux et silico-argileux. Au Nord, sur sables tertiaires, on rencontre des sols ferrallitiques fortement désaturés, du groupe appauvri remanié. Ces sols sont formés de dépôts détritiques, non fossilifères comprenant des lentilles d'argile et quelques éléments grossiers. L'horizon humifère est peu épais, sableux grossier, particulaire et poreux. Plus au sud ; on rencontre plutôt des alluvions et accumulations organiques, des sols hydro- morphes organiques, du type sol humique à gley à anmoor acide (l'humus hydromorphe évolue vers un type semi-tourbeux).

4.4.4 Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence? ¹⁰	Changements au moment de la mise à jour de la FDR ⁸
¹ Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence? ¹¹	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR ⁸
<ul style="list-style-type: none"> - Alimenté par les précipitations ; - L'eau de surface ; - Eau marine 	Eau marine	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence? ¹²	Changements au moment de la mise à jour de la FDR ⁸
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence? ¹³	Changements au moment de la mise à jour de la FDR ⁸
Stable	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe: (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Les inondations du bassin qui occupe le sud du parc sont dues à la collecte des eaux des affluents septentrionaux et de celles du fleuve Bandama qui parcourt la limite Ouest du Parc.
La dépression marécageuse atténuée les inondations et la maîtrise des crues à travers son rôle de bassin

¹⁰Généralement de l'eau permanente présente | Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente | Inconnu

¹¹Alimenté par les précipitations | Alimenté par l'eau de surface | Alimenté par l'eau souterraine | Eau marine | Inconnu

¹²Alimente l'eau souterraine | Vers un bassin versant en aval | Marin | Inconnu

¹³Niveaux d'eau essentiellement stables | Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée) | Inconnu

de collecte pour les affluents septentrionaux et les précipitations en général.
La présence de la lagune de Grand Lahou à la limite Sud-Ouest et de l'eau saumâtre le long du canal et aux extrémités sud-est situées entre le canal et la lagune Ebrié, favorise les écosystèmes de mangroves. Cette végétation typique, par l'action de ses racines échasses (Rhizophora) et pneumatophores (Avicennia), arrête les alluvions et les débris charriés par les échanges d'eau entre les différents milieux.

Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines (ECD)

Stratification et régime de mélange (ECD)

4.4.5 Régime de sédimentation

- Une érosion importante de sédiments se produit dans le site
- Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site
- Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site
- Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre
- Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel): (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Turbidité et couleur de l'eau (ECD)

Lumière - atteignant la zone humide (ECD)

Température de l'eau (ECD)

4.4.6 pH de l'eau

- Acide (pH<5,5)
- Environ neutre (pH: 5,5-7,4)
- Alkaline (pH>7,4)
- Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel): (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Commenté [Africa9]: Choisir inconnu si pH pas connu ; idem pour le 4.4.7 et 4.4.8.

4.4.7 Salinité de l'eau

- Douce (<0,5 g/l)
- Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l)
- Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)
- Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)
- Inconnu

Veillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel): (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Gaz dissous dans l'eau (ECD)

4.4.8 Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

- Eutrophe
- Mésotrophe
- Oligotrophe
- Dystrophe
- Inconnu

Veillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel): (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Carbone organique dissous (ECD)

Potentiel redox de l'eau et des sédiments (ECD)

Conductivité de l'eau (ECD)

4.4.9 Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar diffèrent de ceux du site lui-même:

i) essentiellement semblables / ii) significativement différentes

Si la région environnante diffère du Site Ramsar, indiquer comment: (Cocher toutes les catégories applicables)

- La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important
- La région environnante a une densité de population humaine plus élevée
- Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense
- La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente: (Ce champ est limité à 1000 caractères)

4.5 Services écosystémiques

4.5.1 Services/avantages écosystémiques

Choisir ci-dessous tous les services écosystémiques / avantages pertinents fournis actuellement par le site et indiquer leur importance relative dans la colonne de droite.

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques ¹⁴	Exemples ¹⁵	Importance/Étendue/Signification ¹⁶
- Eau douce - Matériel génétique	¹ Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Elevé

Services de régulation

Services écosystémiques ¹⁷	Exemples ¹⁸	Importance/Étendue/Signification ¹⁶
Régulation du climat Maintien des régimes hydrologiques	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives Régulation du climat local, atténuation des changements Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	Elevé

Services culturels

Services écosystémiques ¹⁹	Exemples ²⁰	Importance/Étendue/Signification ¹⁶

¹⁴Aliments pour les êtres humains | Eau douce | Produits non alimentaires des zones humides | Produits biochimiques | Matériel génétique

¹⁵Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales) | Eau potable pour les humains et/ou le bétail | Eau pour agriculture irriguée | Eau pour industrie | Eau pour la production d'énergie (hydro-électricité) | Bois | Bois de feu/fibre | Tourbe | Fourrage pour le bétail | Roseaux et fibres | Autre | Prélèvement de matériel du biote | Produits médicinaux | Gènes pour la tolérance à certaines conditions (p. ex., salinité) | Gènes pour la résistance aux phytopathogènes | Espèces ornementales (vivantes et mortes)

¹⁶non applicable au site | Faible | Moyen | Élevé

¹⁷Maintien des régimes hydrologiques | Protection contre l'érosion | Maîtrise de la pollution et détoxification | Régulation du climat | Contrôle biologique des ravageurs et maladies | Prévention des risques

¹⁸Recharge et évacuation des eaux souterraines | Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie | Rétention des sols, sédiments et matières nutritives | Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets | Régulation du climat local/ atténuation des changements | Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques | Soutien aux prédateurs de ravageurs agricoles (p. ex., oiseaux qui se nourrissent de criquets) | Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues | Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes

¹⁹Loisirs et tourisme | Spirituels et d'inspiration | Scientifiques et pédagogiques

²⁰Chasse et pêche récréatives | Sports et activités aquatiques | Pique-niques, sorties, excursions | Observation de la nature et tourisme dans la nature | Inspiration | Patrimoine culturel (historique et archéologique) | Importance culturelle contemporaine, y compris pour les arts et l'inspiration créatrice, notamment les valeurs d'existence | Valeurs spirituelles et religieuses | Valeurs esthétiques et d'appartenance | Activités et possibilités pédagogiques | Systèmes de connaissance importants, importance

Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Elevé
Scientifiques et pédagogiques	Observation de la nature et tourisme dans la nature	
Spirituels et d'inspiration	Inspiration Patrimoine culturel (historique et archéologique) , y compris pour les arts et l'inspiration créatrice, notamment les valeurs d'existence Valeurs spirituelles et religieuses Valeurs esthétiques et d'appartenance Activités et possibilités pédagogiques Systèmes de connaissance importants, importance	
	Site de suivi à long terme Site d'études scientifiques majeures	

Services d'appui

Services écosystémiques ²¹	Exemples ²²	Importance/Étendue/Importance ¹⁶
Biodiversité Formation des sols Cycle des matières nutritives Pollinisation	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie Rétention des sédiments Accumulation de matières organiques Stockage/piégeage du carbone Soutien pour les pollinisateurs	Elevé

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus: (Ce champ est limité à 1000 caractères)

pour la recherche (zone ou site de référence scientifique) | Site de suivi à long terme | Site d'études scientifiques majeures | Localité-type pour un taxon

²¹Biodiversité | Formation des sols | Cycle des matières nutritives | Pollinisation

²²Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie | Rétention des sédiments | Accumulation de matières organiques | Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives | Stockage/piégeage du carbone | Soutien pour les pollinisateurs

Faire une estimation brute du nombre approximatif de personnes qui bénéficient directement des services écologiques fournis par ce site (estimer au moins dans des ordres de grandeur: 10s, 100s, 1000s, 10 000s etc.):

Dans le site:

10s

En dehors du site:

151 313s

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar?

Oui / Non / Inconnu

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée): (Ce champ est limité à 2500 caractères)

4.5.2 Valeurs culturelles et sociales

Le site est-il considéré important au plan international parce qu'il contient, outre des valeurs écologiques pertinentes, des exemples de valeurs culturelles importantes, matérielles ou non matérielles, liées à son origine, sa conservation et/ou son fonctionnement écologique? Si tel est le cas, décrire cette importance dans l'une au moins des quatre catégories suivantes. Ne pas énumérer ici des valeurs issues de l'exploitation non durable ou qui provoquent des changements écologiques préjudiciables.

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu (Ce champ est limité à 2500 caractères)

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu (Ce champ est limité à 2500 caractères)

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu (Ce champ est limité à 2500 caractères)

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu (Ce champ est limité à 2500 caractères)

- La population autochtone effectue au sein ou à la périphérie de la zone humide des cérémonies rituelles (adoration du génie de l'eau, de crocodile, cérémonies de conjuration de mauvais sorts, etc.) ;
- Les baptêmes religieux et retraites spirituelles (l'Eglise Papa Nouveau)

4.6 Processus écologiques

Cette section ne doit pas être remplie dans le cadre d'une FDR standard mais elle figure ici par souci de complétude, dans le contexte de la présentation convenue pour une description des caractéristiques écologiques (DCE) "complète" décrite dans la Résolution X.15

Production primaire (ECD)

Cycle des matières nutritives (ECD)

Cycle du carbone (ECD)

Productivité animale de reproduction (ECD)

Productivité de la végétation, pollination, processus de régénération, succession, rôle des feux, etc.(ECD)

Interactions notables entre espèces, y compris pâturage, prédation, concurrence, maladies et agents pathogènes (ECD)

Aspects notables concernant la dispersion des plantes et des animaux (ECD)

Aspects notables concernant la migration (ECD)

Pressions et tendances concernant tout ce qui précède et/ou concernant l'intégrité écosystémique (ECD)

Comment est géré le site

5.1 Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie ²³	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie ²⁴	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Coopératif/ collectif	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)		<input checked="" type="checkbox"/>
Organisme/ organisation religieux		<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie ²⁵	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel): (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Parc National d'AZAGNY fait partie du domaine public inaliénable de l'Etat, depuis son classement en 1960 comme réserve de faune et en 1981 comme parc national par Décret n°81-218 du 04/04/1981. Ces dispositions sont renforcées par la loi n°2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et des réserves naturelles. Ces aires protégées sont sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD).

5.1.2 Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site: (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Capitaine WAMIEN Binger (Chef Secteur du Parc National d'Azagny.

Adresse postale: (Ce champ est limité à 254 caractères)

²³Domaine public (non précisé) | Gouvernement fédéral/ national | Province/région/gouvernement d'État | Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc. | Autre propriété publique

²⁴Coopératif/ collectif (p. ex., coopérative d'agriculteurs) | Commercial (entreprise) | Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds | Organisme/ organisation religieux | Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)

²⁵Propriété mixte non spécifiée | Pas d'information disponible | Propriétés communes/ droits coutumiers

Parc National d'Azagny – Côte D'Ivoire

06 BP 426 Abidjan 06 Côte d'Ivoire

Adresse de courriel: (La FDR en ligne n'accepte que des adresses de courriel valables, p. ex.,
example@mail.com)

binge.wamien@oipr.ci

5.2 Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative ²⁶	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Tourisme et zones de loisirs	Faible Impact	Impact moyen	[x]	Aucun changement	[x]	Aucun changement
Développement non précisé	Faible moyen	Impact moyen			[x]	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative ²⁸	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Canalisation des cours d'eau	Impact élevé	Impact élevé	[]	Aucun changement	[x]	Augmentation changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative ²⁹	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Faible impact	Faible impact	[]	Aucun changement	[]	Aucun changement

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative ³⁰	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Non précisé	Impact inconnu	Impact inconnu	[]	Aucun changement	[]	Aucun changement

Corridors de transport et de service

²⁶Logement et zones urbaines | Zones commerciales et industrielles | Tourisme et zones de loisirs | Développement non précisé

²⁷Faible impact | Impact moyen | Impact élevé | impact inconnu |

²⁸Drainage | Extraction d'eau | Dragage | Salinisation | Libération d'eau | Canalisation et régulation des cours d'eau

²⁹Cultures annuelles et pérennes non ligneuses | Plantations bois et pâte à papier | Élevage d'animaux et pâturage |

Aquaculture marine et d'eau douce | Non précisé

³⁰Forage gazier et pétrolier | Mines et carrières | Énergie renouvelable | Non précisé

Facteurs qui touchent le site de façon négative ³¹	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Non précisé	Faible impact	Faible impact	[]	Aucun changement	[]	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative ³²	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact moyen	Impact élevé	[x]	diminution	[x]	Augmentation
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Impact élevé	Impact élevé	[x]	Aucun changement	[x]	Augmentation

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative ³³	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Activités de loisirs et de tourisme	Faible impact	Impact moyen	[x]	Aucun changement	[x]	Augmentation
Non précisé/autres	Faible impact	Faible impact	[x]	Aucun changement	[x]	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative ³⁴	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Défrichage/changement d'affectation des sols	Faible Impact	Faible Impact	[x]	Aucun changement	[x]	Augmentation

³¹Routes et voies ferrées | Services et lignes de transport (p. ex., oléoducs) | Voies maritimes | Voies de navigation aérienne | Non précisé

³²Chasse et prélèvement d'animaux terrestres | Prélèvement de plantes terrestres | Exploitation et prélèvement du bois | Pêche et prélèvement de ressources aquatiques | Non précisé

³³Activités de loisirs et de tourisme | Activités (para)militaires | Non précisé/autres

³⁴Incendies et suppression des incendies | Barrages et utilisation/gestion de l'eau | Défrichage/changement d'affectation des sols | Non précisé/autres

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative ³⁵	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Espèces exotiques	Impact moyen	Impact élevé	[x]	Aucun changement	[x]	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative ³⁶	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Non précisé	Impact inconnu	Impact inconnu	[]	Aucun	[]	Aucun

Phénomènes géologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative ³⁷	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Non précisé	Impact inconnu	Impact inconnu	[]	Aucun	[]	Aucun

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative ³⁸	Menace réelle ²⁷	Menace potentielle ²⁷	Dans le site	Changements ⁸	Dans la zone environnante	Changements ⁸
Déplacement et modification de l'habitat	Impact élevé	Impact élevé	[]	Aucun	[x]	Augmentation

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

5.2.2 Statut légal de conservation

Veillez énumérer tout autre état de conservation pertinent, aux niveaux mondial, régional ou national et préciser les limites des relations avec le Site Ramsar:

Inscriptions juridiques mondiales

³⁵Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes | Espèces indigènes problématiques | Matériel génétique introduit | Non précisé

³⁶Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines | Effluents industriels et militaires | Effluents agricoles et forestiers | Déchets solides et ordures | Polluants atmosphériques | Excès de chaleur, bruit, lumière | Non précisé

³⁷Volcans | Séismes/tsunamis | Avalanches/glissements de terrain | Non précisé

³⁸Déplacement et modification de l'habitat | Sécheresses | Températures extrêmes | Tempêtes et crues | Non précisé

Parc National d'Azagny – Côte D'Ivoire

Type d'inscription ³⁹	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar ⁴⁰
Bien du patrimoine mondial	Site Ramsar Parc National d'Azagny	https://rsis.ramsar.org/fr/ris-search/Azagny?language=fr&pagetab=0	Entièrement

Commenté [Africa10]: Vérifier si ce site est vraiment un bien de patrimoine mondial, mettre le lien site du WHC et non celui du RSIS Ramsar.

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription ⁴¹	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar ⁴⁰

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar ⁴⁰
Domaine public	Parc National d'Azagny	http://www.oipr.ci/index.php/reseau/parcs-nationaux/parc-national-d-azagny	Entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription ⁴²	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar ⁴⁰
Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)	Côte d'Ivoire	www.sosforets.ci/pdf/projets/RAPPORT%20FINAL%20KBA.pdf	Entièrement

5.2.3 Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- Ia Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

³⁹Bien du patrimoine mondial | Réserve de biosphère de l'UNESCO | Autre inscription mondiale

⁴⁰entièrement | partiellement

⁴¹UE Natura 2000 | Autre inscription internationale

⁴²Zone importante pour la conservation des oiseaux | Zone importante pour les plantes | Autre inscription non statutaire

5.2.4 Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures ⁴³	état ⁴⁴
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures ⁴⁵	état ⁴⁴

Espèces

Mesures ⁴⁶	état ⁴⁴
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures ⁴⁷	état ⁴⁴
- Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation - Recherche.	Appliquées

Autre: (Ce champ est limité à 2500 caractères)

5.2.5 Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site?

⁴⁸Oui

Le plan de gestion / planification est-il appliqué?

[+]
 [x] Non

Commenté [Africa11]: Dans la version en ligne, il faudrait télécharger le plan de gestion

⁴³Protection juridique

⁴⁴Proposées | Partiellement appliquées | Appliquées

⁴⁵Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants | Amélioration de la qualité de l'eau | Manipulation/amélioration de l'habitat | Gestion/restauration hydrologique | Replantation de la végétation | Gestion des sols | Contrôles du changement d'affectation des terres | Corridors/passages pour la faune

⁴⁶Programmes de gestion d'espèces menacées/rares | Réintroduction | Contrôle des plantes exotiques envahissantes | Contrôle d'animaux exotiques envahissants

⁴⁷Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau | Régulation/gestion des déchets | Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries) | Gestion/régulation des pêcheries | Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage | Régulation/gestion des activités récréatives | Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation | Recherche

⁴⁸Non | Oui | En préparation

Parc National d'Azagny – Côte D'Ivoire

Le plan de gestion couvre

⁴⁹ Tout le Site Ramsar

Le plan de gestion fait-il actuellement l'objet d'une révision et d'une mise à jour?

Oui / Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site?

Oui / Non

Donner un lien vers le plan spécifique au site ou tout autre plan de gestion applicable s'il est disponible via l'Internet ou le télécharger dans la section "Matériel additionnel": *(Ce champ est limité à 500 caractères)*

⁴⁹Tout le Site Ramsar | Une partie du Site Ramsar

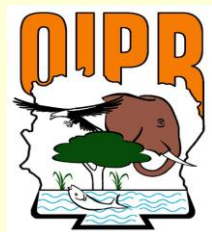
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts

Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction de Zone Sud



PLAN
D'AMENAGEMENT
DU PARC NATIONAL
D'AZAGNY

© Direction de Zone Sud

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante?

Oui / Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site: *(Ce champ est limité à 1000 caractères)*

URL de la page web liée au site (le cas échéant):

5.2.6 Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site?

Le plan a-t-il été mis en œuvre?

Oui / Non

Le plan de restauration couvre:

Le plan est-il actuellement revu et mis à jour?

Oui / Non

Lorsque la restauration est entreprise pour atténuer ou répondre à une menace ou à des menaces identifiée(s) dans cette FDR, indiquez-la/les: *(Ce champ est limité à 1000 caractères)*

5.2.7 Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi ⁵⁰	état ⁵¹
<ul style="list-style-type: none">- Oiseaux- Communautés animales- Espèces végétales- Espèces animales	Appliqué

Indiquer d'autres activités de suivi:

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

⁵⁰Suivi du régime hydrologique | Qualité de l'eau | Qualité des sols | Communautés végétales | Espèces végétales | Communautés animales | Espèces animales (veuillez préciser) | Oiseaux

⁵¹ | Appliqué | Proposé

Document additionnel

6.1 Rapports et documents additionnels

6.1.1 Références bibliographiques

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

BOMISSO et Al, (2005) : Fiche descriptive zone humide AZAGNY

LAUGINIE, F., (2007) : Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire. NEI/Hachette et Afrique Nature, Abidjan, xx + 668 pp

OIPR, () : Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National d'Azagny

UICN, (1994) : Stratégie de conservation des parcs nationaux de Comoé et Azagny/ Plans de gestion, analyse sociologique, analyse juridique et composante biodiversité


6.1.2 Rapports et documents additionnels

- i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)
-**UPLOAD via online form**-
- ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)
-**UPLOAD via online form**-
- iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides
-**UPLOAD via online form**-
- iv. rapports relevant de l'article 3.2
-**UPLOAD via online form**-
- v. plan de gestion du site
-**UPLOAD via online form**-
- vi. autre littérature publiée
-**UPLOAD via online form**-

Noter que tout document publié ici sera rendu public.

6.1.3 Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:

Fichier	Détenteur droit d'auteur	Date à laquelle la photographie a été prise	Légende
	Gboméné Lohoué lucas	12/12/2016	Traversée sur le Canal d'Azagny

Parc National d'Azagny – Côte D'Ivoire

[] En soumettant cette/ces photographie(s), je certifie que je suis le photographe, le détenteur des droits sur la (les) photographie(s), ou un représentant autorisé de l'organisation qui est le détenteur des droits sur la (les) photographie(s) et que j'accorde, par la présente, un droit d'utilisation, de reproduction, d'édition, de publication, de transmission, de préparation de travaux à partir de travaux dérivés, de modification, publication, apposition de logos et tout autre usage irrévocable, perpétuel et sans redevance sur la (les) photographie(s) soumise(s) de n'importe quelle manière, au Secrétariat de la Convention de Ramsar, à ses affiliés et partenaires, à des fins non commerciales, conformément à la mission de la Convention de Ramsar. Cette utilisation comprend sans y être limitée, les publications et les documents internes et externes, les présentations sur les sites web de la Convention de Ramsar ou de tout organe affilié, et tous autres canaux de communication à condition que les droits d'auteur soient attribués à leur détenteur, dans toutes les formes publiées. L'exactitude de toutes les données soumises incombe à la personne ou à l'organisation qui a soumis la (les) photographie(s). En soumettant cette (ces) photographie(s), j'accepte en conséquence les termes subventionnés, en mon nom personnel ou au nom de l'organisation dont je suis un cadre autorisé, certifiant que le Secrétariat de la Convention de Ramsar, ses affiliés et partenaires sont explicitement tenus non responsables de tous les coûts, dépenses ou dommages provenant de l'utilisation de la (des) photographie(s) soumise(s) et de toute information additionnelle fournie.

6.1.4 Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

-UPLOAD via online form-

Date d'inscription

Le 27 Février 1996

Nombre de certificats souhaités (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

0

Commenté [Africa12]: Il va falloir télécharger la lettre de désignation